



Ligue Judo PACA - COMMISSION REGIONALE DE KENDO et DA

**Championnats Inter-régionaux 2010
de KENDO
Sud-Est
Corse – PACA – Languedoc-Roussillon**

Le 24 janvier 2010

**au Gymnase Marius AIMONETTO
Allée Hippolyte Gondrexon
ROQUEFORT-LA-BÉDOULE 13830**

- Une **buvette** fournissant sandwiches et boissons sera présente sur le site -

CRK organisatrice : **Ligue de Judo - CRK PACA**

NOTA : La totalité des informations contenues dans ce dossier doit être lue avant de remplir et de renvoyer les inscriptions dans les différentes catégories.

Pour les détails se référer au Règlement sportif du CNK saison 2009-2010, notamment pour les **Quota des compétitions par équipe de clubs en IV.d/**

Déroulement de la journée :

8H15 : Accueil – Ouverture des portes.

8H30 à 9H15 : Contrôle des passeports
Pesée et vérification des shinaï.
Tirages au sort.

9H45 : Début de la compétition par le
Championnats individuel séniors kyusha

Fiches d'inscriptions et Règlements sportifs en annexes

DIMANCHE 24 janvier 2010

9H45

CHAMPIONNATS INTER-RÉGIONAUX MASCULINS SENIORS
INDIVIDUELS KUYSHA

CHAMPIONNATS INTER-RÉGIONAUX SENIORS
INDIVIDUELLES FÉMININES

Rappel : l'accès aux Championnats de France individuels "Seniors Femmes" (le 8 mai 2010 à Chambéry), est direct avec un niveau minimum requis de 1^{er} Dan.

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONAUX SENIORS INDIVIDUELS HOMMES EXCELLENCE

Ouverts à tout compétiteur yudansha (au moins 1er Dan) ne participant pas aux Championnats interrégionaux individuels "Seniors Hommes" Honneur.

Pour l'accès aux Championnats de France Individuels "Seniors Hommes Excellence", (le 20 mars à Paris),

Quota : les 7 premiers seront qualifiés,
avec un classement des 5 suivants.

CHAMPIONNATS INTER-RÉGIONAUX SENIORS INDIVIDUELS HOMMES HONNEUR

Ouverts à tout compétiteur 1^{er} et 2^e Dan ne participant pas aux Championnats interrégionaux individuels "Seniors Hommes" Excellence.

Pour l'accès aux Championnats de France Individuels "Seniors Hommes Honneur" (le 8 mai 2010 à Chambéry),

Quota : les 7 premiers seront qualifiés,
avec un classement des 5 suivants.

CHAMPIONNATS INTER-RÉGIONAUX SENIORS EQUIPES HONNEUR

Pour l'accès aux Championnats de France Equipes Seniors Honneur, (le 9 mai 2010 à Chambéry),

Quota : les 4 premiers équipes seront qualifiés,
avec un classement des 4 équipes suivants.

△ A noter △

TOUTES LES FICHES D'INSCRIPTIONS
AUX COMPÉTITIONS

SONT À RENVOYER
PAR COURRIER EXCLUSIVEMENT

POUR LE LUNDI 18 JANVIER 2010

A l'adresse suivante :

Jean-Yves HOARAU
68 Chemin Vallon de Toulouse
Résidence Val des Bois Bât.C
13009 MARSEILLE

Tel : 06 60 30 28 92

△ **NOTA** : Aucune inscription ne pourra se faire le jour de la compétition. △

Ci-joint :

- Annexe ① : Plan d'accès au gymnase ;
- Annexe ② : Informations pour les hébergements ;
- Annexe ③ : Règlement général des compétitions ;
- Annexe ④ : Feuilles d'inscription aux compétitions, avec les précisions réglementaires spécifiques.

Dans la feuille de l'annexe ③,

Lire attentivement et respecter les conditions du paragraphe :

"• Être en règle administrativement "

Aucune dérogation ne sera accordée suite à un manquement à une des conditions.

En plus des classements répondant aux différents quotas, seront établies des listes d'attente, pour répondre aux éventuels désistements.

RAPPEL des dates du calendrier national :

- Championnat Excellence et Féminin : 20 et 21 mars 2010 (à Paris).
- Championnat Honneur : 8 et 9 mai 2010 (à Chambéry).

Au plaisir de nous retrouver,

J-Y. HOARAU
DTR Kendo PACA



M. ISSENJOU
Responsable de la CRK PACA



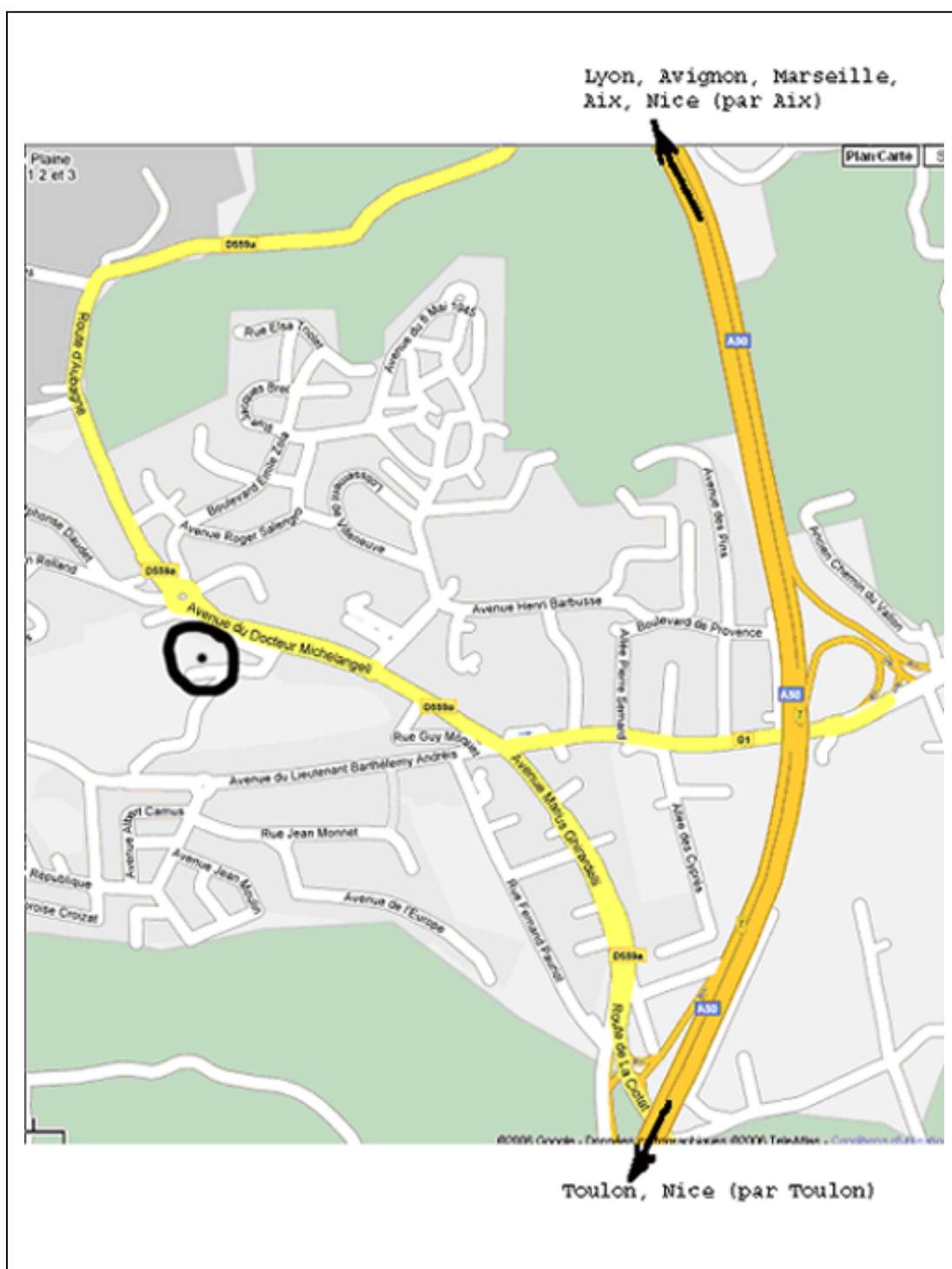
ACCES A LA SALLE

Gymnase Marius AIMONETTO

Allée Hippolyte Gondrexon
13830 Roquefort-la-Bédoule

De Marseille et Aix-en-Provence : A50 direction Toulon / Sortie 7 Roquefort La Bédoule / continuer sur la D559a / Entrer dans Roquefort-la-Bédoule / Continuer sur l'Avenue Marius Ghirardelli / Continuer sur l'Avenue du Docteur Michelangeli / Prendre l'Allée Hippolyte Gondrexon

De Toulon : A50 direction Aix-Marseille / Passer le péage de Cassis / Sortie 7 Roquefort La Bédoule / Continuer sur la D1 / Continuer sur l'Avenue Rovali Pacifique / Prendre à droite la D559a / Continuer sur l'Avenue du Docteur Michelangeli / Prendre l'Allée Hippolyte Gondrexon



Annexe ②

LISTE DES HOTELS A PROXIMITE (Téléphoner pour obtenir les tarifs)

Ibis Saint-Menet

Avenue Saint-Menet
13011 Marseille
04 91 27 12 27

- Tarif Vitabis à demander - *

* Pour le tarif Vitabis, préciser à la réservation "Compétition de Kendo" et demander une attestation d'inscription à la CRK.

Formule 1 Marseille Aubagne

Parc d'activités de Gémenos
13240 Gémenos
08 91 70 52 96

Formule 1 Saint-Menet

13011 Marseille
08 91 70 52 97

Formule 1 La Valentine

ZAC La Valentine
13011 Marseille
08 91 70 53 01

Etap Hôtel Aubagne

Z.I. Les Paluds
Centre de Vie Agora
Avenue des Paluds
13400 Aubagne
08 92 68 09 65

Hôtel Le Provence

200, Route d'Aix
13400 Aubagne
04 42 32 20 55

Auberge de jeunesse La Fontasse

13260 Cassis
04 42 01 02 72

Auberge de jeunesse Marseille-Bonneveine

Impasse Bonfils – Avenue Joseph Vidal
13008 Marseille
04 91 17 63 30

Best Western Hôtel La Rade Adhérant ***

1, av Dardanelles
Route des Calanques
13260 Cassis
04 42 01 02 97

Hôtel les Jardins de Cassis ***

av Auguste Favier
13260 Cassis
04 42 01 84 85

Règlement Général

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX

- **Règlements sportifs spécifiques en annexes des feuilles d'inscriptions**
- **Être en règle administrativement :**
 - ***Pour les hommes et femmes :***
 - **Passeport sportif de moins de 8 ans et validé par deux timbres de licence dont celui de l'année sportive en cours dans la même discipline**
 - **Certificat médical de moins d'un an certifiant la non-contre-indication à la pratique du kendo en compétition.**
 - ***Pour les mineurs :***
 - **Autorisation parentale concernant la pratique du kendo en compétition.**
 - **Obligation d'être accompagné par un représentant majeur pendant toute la durée de sa participation à la compétition. Cet accompagnateur devra être en possession de tous les documents nécessaires à l'établissement de toute déclaration éventuelle d'accident ou d'hospitalisation.**
 - **Sur-classement dans une catégorie supérieure :**
 - **Concerne les juniors hommes et les espoirs femmes uniquement -**
 - **la photocopie du certificat médical validant le sur-classement autorisé doit être jointe au dossier d'inscription et l'original doit être présenté lors du contrôle sur le lieu de la compétition.**
- **Tirage au sort :**
 - ***Modalités :***
 - **tirages au sort informatiques avant le jour du déroulement des compétitions,**
 - Les organisateurs ne pourront pas intervenir en cas de litige après le début des compétitions,
 - Le tirage au sort engagé, aucun nom ne pourra être ajouté sur la liste des participants,
 - Il appartient à chaque responsable de club et combattant de vérifier s'il est engagé dans la compétition et dans la catégorie voulue.
 - ***Éloignement :***
 - Les finalistes de l'année précédente seront éloignés au maximum,
 - Les ressortissants ou équipes d'un même club seront, dans la mesure du possible, éloignés au maximum.



Ligue Judo PACA – COMMISSION REGIONALE DE KENDO et
DA

**Championnats inter-régionaux
SUD-EST
Individuels "Séniors Hommes Kyusha"**

Dimanche 24 janvier 2010

Règlements sportifs

ACCÈS

- Ouvert aux masculins séniors détenteurs du 2^e Kyu minimum.

Seniors	nés en 1989 et avant
Juniors	nés en 1990/91/92 avec sur classement
- Être en règle administrativement (voir règlement général)

NATIONALITÉ • Française

ARBITRAGE • Sanbon Shobu

TEMPS DE COMPÉTITION

- 4 minutes en poule, 5 minutes en tableau avec prolongation sans limite de durée (IPPON SHOBU)

FORMULE DE COMPÉTITION

- Poules éliminatoires de 3 ou 4 puis tableau final. Le premier ou les deux premiers de chaque poule sont qualifiés - selon le nombre de compétiteurs engagés - pour l'accès aux tableaux.



Ligue Judo PACA – COMMISSION REGIONALE DE KENDO et
DA

**Championnats inter-régionaux
SUD-EST
Individuels "Seniors Hommes
Excellence"**

Dimanche 24 janvier 2010

Quota

RÉGION SUD-EST :

- Il y a 7 places à pourvoir pour l'accès aux Championnats de France individuels « Seniors Hommes Excellence ».
- Les **7 premiers de la sélection** accéderont donc à la compétition finale.

Règlements sportifs

ACCÈS

- Ouvert
 - aux masculins titulaires du shodan ou nidan ne participant pas aux Championnats interrégionaux individuels « Seniors Hommes » Honneur
 - et aux 3^e dan minimum.

Seniors	nés en 1989 et avant
Juniors	nés en 1990/91/92 avec sur classement

- Être en règle administrativement (voir règlement général)
(les juniors inscrits dans ces Championnats ne pourront pas participer aux Championnats de France en catégorie junior)

NATIONALITÉ • Française

ARBITRAGE • Sanbon Shobu

TEMPS DE COMPÉTITION

- 4 minutes en poule, 5 minutes en tableau avec prolongation sans limite de durée (IPPON SHOBU)

FORMULE DE COMPÉTITION

- Poules éliminatoires de 3 ou 4 puis tableau final. Le premier ou les deux premiers de chaque poule sont qualifiés - selon le nombre de compétiteurs engagés - pour l'accès aux tableaux.

Quota

RÉGION SUD-EST :

- Il y a 7 places à pourvoir pour l'accession aux Championnats de France individuels « Seniors Hommes » Honneur.
Les **7 premiers de la sélection** accéderont donc à la compétition finale.

Règlements sportifs

ACCÈS

- Ouvert à tout compétiteur 1^{er} et 2^{eme} dan ne participant pas aux Championnats interrégionaux individuels « Seniors Hommes » Excellence:

Seniors	nés en 1989 et avant
Juniors	nés en 1990/91/92 avec sur classement

**(les juniors inscrits dans ces Championnats
ne pourront pas participer aux Championnats de France en catégorie juniors)**

NATIONALITÉ • Française

ARBITRAGE • Sanbon Shobu

TEMPS DE COMPÉTITION

- 4 minutes en poule, 5 minutes en tableau avec prolongation sans limite de durée (IPPON SHOBU)

FORMULE DE COMPÉTITION

- Poules éliminatoires de 3 ou 4 puis tableau final. Le premier ou les deux premiers de chaque poule sont qualifiés - selon le nombre de compétiteurs engagés - pour l'accès aux tableaux.

Inscription des équipes honneur

Club : Nom du responsable et visa :

ÉQUIPE N°

Noms	Prénoms	Date de naissance	Numéro de licence	Date certificat médical	Numéro de passeport

ÉQUIPE N°

Noms	Prénoms	Date de naissance	Numéro de licence	Date certificat médical	Numéro de passeport

En cas de sélection les compétiteurs doivent confirmer leur présence à la CRK organisatrice

A retourner pour le lundi 18 janvier 2010 à :

Jean-Yves HOARAU
68 Chemin Vallon de Toulouse
Résidence Val des Bois Bât.C
13009 MARSEILLE

Tel. 06 60 30 28 92



Ligue Judo PACA – COMMISSION REGIONALE DE KENDO et
DA

Championnats inter-régionaux SUD-EST par ÉQUIPES HONNEURS

Dimanche 24 janvier 2010

Quota d'équipes par clubs

- | | |
|---|---|
| • Club de - 21 licenciés | 1 équipe |
| • Club de 21 à 50 licenciés | 2 équipes |
| • Club de 51 à 80 licenciés | 3 équipes |
| • Club de + 81 licenciés
(Nombre de licenciés de la saison précédente) | 1 équipe par 50 licenciés supplémentaires |

Les 4 meilleures équipes pourront accéder aux Championnats de France par Équipes Honneurs.

Règlements sportifs

ACCÈS

- | | | |
|---------------------|---------|---|
| • Ouvert aux Hommes | Seniors | nés en 1989 et avant |
| | Juniors | nés en 1990/91/92 avec sur classement |
| • Ouvert aux Femmes | Seniors | nées en 1991 et avant |
| | Espoirs | nées en 1992/93/94 avec sur classement |

- Être en règle administrativement (voir règlement général)

NATIONALITÉ 1 étranger est admis par équipe. Ce dernier devra répondre aux mêmes obligations générales pour accéder à la compétition.

ARBITRAGE Sanbon Shobu

TEMPS DE COMPÉTITION

- 4 minutes en poule, 5 minutes en tableau avec combat supplémentaire si égalité de victoires et de points à l'issue de la rencontre (IPPON SHOBU).

FORMULE DE COMPÉTITION

- Poules éliminatoires de 3 ou 4 puis tableau final. La première ou les deux premières équipes sont qualifiées, selon le nombre d'équipes engagées,
- Ou tableau final direct, si le nombre d'équipes est trop important.

COMPOSITION DES ÉQUIPES

- 5 combattants plus 2 remplaçants éventuels. L'équipe peut changer à chaque rencontre. Le capitaine donne l'ordre de passage avant chaque rencontre à la table du shiai-jo. Les équipes saluent et combattent dans l'ordre de passage. Tout changement de place non réglementaire entraîne la disqualification de toute l'équipe pour la sélection.

Il est rappelé, que les membres des équipes engagées dans le championnat national par équipes excellences ne peuvent participer à la compétition inter-régionales par équipes honneurs.